

# La communication unifiée, un marché européen à 16 milliards de dollars en 2015

Les vendeurs de solutions de communication unifiée et de collaboration (UCC) peuvent se frotter les mains. Notamment en Europe. La valeur de ce marché sur la région EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) devrait passer de 5,7 milliards de dollars en 2010 à 16,6 milliards en 2015, selon une étude d'IDC.

## **La récession en embuscade**

Néanmoins, si le marché est prometteur, il n'est pas sans risque. « IDC prévoit un taux de croissance annuel d'environ 23,7 % dans les cinq prochaines années et estime que l'impact de la crise du crédit et des rumeurs d'une récession à double niveau rendent les entreprises plus prudentes face aux décisions d'investissement dans les nouveaux équipements informatiques sur la région EMEA, déclare **Isabel Montero**, analyste principale sur le secteur des communications unifiées pour IDC. Les budgets de cette région continueront d'être plus étroitement surveillés et les niveaux de chômage continueront d'augmenter. »

Si l'inconnue demeure sur les investissements matériels, le développement des solutions UCC devrait connaître une large adoption dans les entreprises. IDC estime ainsi que les offres hébergées (dans le *cloud*) connaîtront une hausse significative sur la fin de la période étudiée. Une configuration choisie pour ses coûts réduits (par rapport à une solution locale) de maintenance et gestion du réseau. Une offre qui devrait principalement intéresser les PME, selon l'analyste.

## **La France en tête**

Autre point soulevé dans l'étude, la prédominance du protocole de communication SIP (Session Initiation Protocol) loué pour ses qualités de plateforme commune pour le système, les terminaux et le développement d'applications. Bref, un standard de fait. « Les efforts autour des nouveaux besoins de collaboration impliquera les principaux fournisseurs, partenaires et clients, et la maturité croissante des produits entraînera la prolifération des communications IP natives et du SIP », note IDC.

Ce qui obligera les entreprises à faire converger leurs réseaux et les services *managés* relatifs. Mais d'ici là, le basculement vers l'offre UCC aura été conduit par les applications telles que la VoIP d'entreprise, les solutions collaboratives, et les plates-formes IP PBX. Et, dans ce cadre, IDC avance que la France constituera le premier marché de l'UCC en 2015 pour l'Europe occidentale suivi du Royaume-Uni et de l'Allemagne.